

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**Fonds d'appui au rayonnement des régions**

### **La Chaudière-Appalaches demande l'équité avec Québec et Montréal**

**Montmagny, le 15 septembre 2017** – La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) dénonce le traitement inéquitable dont font preuve les régions du Québec dans l'attribution et la gestion des fonds régionaux et demande au gouvernement du Québec une approche similaire à ce que ce dernier a consenti aux régions de Québec et Montréal.

Réagissant au cadre déterminé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour le nouveau Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), les élus ont déploré que le gouvernement offre de plus grandes souplesses dans la gestion des fonds régionaux aux villes de Québec et de Montréal qu'aux régions du Québec. En effet, alors que le gouvernement du Québec a signé des ententes avec les Villes de Québec et de Montréal pour l'attribution de fonds dans lesquelles ces dernières en assument entièrement la gestion, la TREMCA dénonce que les fonds pour les régions seront administrés par le MAMOT et dans un cadre déterminé par Québec.

Les élus de Chaudière-Appalaches critiquent le fait que les sommes du FARR sont administrées sous la forme d'un programme par le MAMOT dans les régions du Québec. Les sommes se périment si elles ne sont pas engagées au 31 mars de chaque année. « Québec et Montréal n'ont pas à craindre de voir périmer leurs fonds et en plus ils n'ont pas à passer à travers les longs processus administratifs dans le traitement des dossiers, imposés par le MAMOT. Québec et Montréal ont une souplesse que les régions n'ont pas. Nous exigeons cette même souplesse. C'est un deux poids deux mesures et c'est inacceptable pour la Chaudière-Appalaches » de renchérir, M. Blais. Ce dernier signale que les fonds et le cadre de gestion viennent à peine d'être annoncés alors que l'échéance pour le décaissement des sommes annoncées cette année est au 31 mars 2018.

Les MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont accepté de se soumettre au cadre imposé par le MAMOT afin de s'assurer de ne pas perdre les sommes destinées pour la région en 2017. Toutefois, elles exigent des modifications substantielles pour 2018-2019 pour aller dans le sens d'une gestion accordant aux instances municipales une plus grande autonomie. « Nous demandons un traitement équitable dans un souci de cohérence et d'efficacité. Le gouvernement du Québec répète que les MRC sont des gouvernements de proximité. Il est questionnant qu'à une première occasion d'en faire la démonstration, il revient à ses bonnes habitudes de centralisation et de maternage du monde municipal. Nous nous soumettons aux normes cette année, pour que nos milieux aient accès aux fonds qui leurs sont dus. C'est l'approche que nous sommes contraints d'adopter à cause des délais imposés par le gouvernement, mais nous ferons les démarches nécessaires pour négocier un nouveau cadre dès l'an prochain » ajoute M. Blais.

### **À propos de la TREMCA**

Formée en décembre 2015, la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) est l'espace de concertation régional qui regroupe les 10 territoires de la région: les Appalaches, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et la Ville de Lévis. Ses mandats sont de coordonner des dossiers ou projets touchant plusieurs territoires à la demande de ces dernières, de favoriser la concertation et le réseautage des élus et des acteurs socioéconomiques de la Chaudière-Appalaches, de définir les enjeux et priorités de la région, de représenter la région sur des instances nationales et les élus sur des instances régionales, et de prendre des positions sur les politiques et orientations gouvernementales ainsi que sur des projets ayant un impact sur la région.

### **Pour information :**

Marianne Laroche, coordonnatrice  
Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches  
Cell. : 581 994-2752  
Courriel : [mlaroche@chaudiere-appalaches.qc.ca](mailto:mlaroche@chaudiere-appalaches.qc.ca)  
[www.tremca.org](http://www.tremca.org)